

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE - PRAP IBC

NEO FORMA

Réduction des atteintes à la santé et Amélioration des conditions de travail

OBJECTIFS DE LA FORMATION



- Maintien et actualisation des connaissances et savoir faire de l'acteur PRAP nécessaires pour contribuer à la mise en oeuvre de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans l'entreprise
- Prévenir des risques professionnels spécifiques à l'activité et à l'entreprise en apportant des améliorations organisationnelles et techniques

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Échange des expériences vécues
- Actualisation de la formation par la mise à jour de nouvelles techniques et des risques de l'entreprise / ou de l'établissement
- Rappels des fondamentaux de la prévention
- Cas concrets sur des situations de travail

MÉTHODES / MOYENS PÉDAGOGIQUES / ÉVALUATION



- Interaction permanente entre les participants et le formateur
- Mise en situation des participants (Observation et analyse des situations de travail)
- Pédagogie par l'action : le formateur utilise son expérience d'ostéopathe, spécialiste en biomécanique humaine pour analyser les situations de travail et donner les conseils adéquats
- Implication des participants dans la proposition de pistes d'améliorations au sein de l'entreprise

QUALIFICATION DU FORMATEUR



Formateur PRAP certifié par l'I.N.R.S

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES TOUS LES 2 ANS - 7H00

Une obligation pour l'employeur

Circulaires de la C.N.A.M.T.S, référencées CIR-32-2010 du 3 décembre 2010
Document de référence INRS V5-08/2016



NEO FORMA – Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 91 07177 91 auprès de la préfecture d'Île de France - Siège social : 14 place Moreau David, 94120 Fontenay-sous-Bois
www.neo-forma.fr – Tél : 01.82.39.08.30 – E-mail : contact@neo-forma.fr
R.C.S Créteil 791 297 120 - SIRET 791 297 120 00028 - Code APE : 8559A

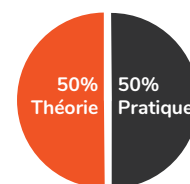


PUBLIC

Tout public des industries de Commerce, BTP et activités de bureau (IBC)

PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un certificat d'acteur PRAP



DURÉE

**1 journée soit minimum
7H de face à face
pédagogique**
Effectif : 2 pers minimum
12 pers maximum



VALIDATION

Remise d'une attestation individuelle de formation et d'un certificat "PRAP" délivrée par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (I.N.R.S) (valable 24 mois) au participant qui a fait l'objet d'une évaluation favorable.



DOCUMENTATION

Remise d'une brochure PRAP